

Le **TRI**, **tous** **concernés !**



CONSIGNES POUR LE TRI SÉLECTIF

Les contenants doivent être :

- ✓ Vidés
- ✓ Propres ou sales
- ✓ Séparés
- ✓ Non imbriqués



Bac jaune

LE MÉTAL



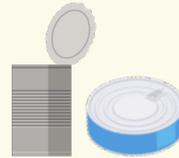
Barquettes



Canettes



Bouchons



Conserves



Aérosols



Même les petits se trient !

LE PAPIER

Enveloppes, journaux,
magazines, cahiers, livres,
feuilles, sacs en papier



NE PAS METTRE
Papiers peints



Déchèterie



LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons, bidons et tubes



Nouveaux emballages
Barquettes
Pots et blisters
Sacs, sachets et films
Bouchons, couvercles,
capsules



LE CARTON



Briques alimentaires



Cartonnette



Boîtes œufs
Rouleaux
Paquets cartonnés



CARTONS BRUNS

À déposer en **colonne cartons** ou déchèterie



LE VERRE

LE TRI

COLONNE VERRE

Bouteilles en verre,
pots, bocaux,
flacons en verre,
parfums,...



INTERDITS

Miroirs, fenêtres, porcelaine,
céramique, terre cuite, ampoules
et néons



À déposer en
déchèterie

| Verres (vaisselle)



À déposer dans
les **bacs ordures
ménagères**

► Le verre de table n'est pas recyclable !



ET L'AVENIR ?

Un site test pour la **mise en place de la consigne** est en cours à Rémuzat.



LES CARTONS BRUNS

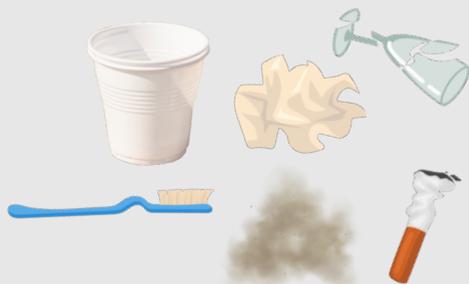
À déposer dans les **colonnes cartons** ou en déchèterie

✓ Pliés, vides et sans polystyrène



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Mouchoirs, cotons-tiges, couches, brosses à dent, vaisselle cassée, sacs d'aspirateur, litière, mégots, poussière, verres cassés,...



Bac ordures ménagères

DEPUIS 2023 - NOUVEAU SERVICE



Une collecte est organisée **sur chaque territoire 1 fois par an**. Elle apporte un service supplémentaire aux **usagers qui ne disposent pas de véhicule adapté ou qui ne peuvent pas soulever des objets lourds**.

Sont acceptés **uniquement** les **déchets volumineux**.

Les **dates d'inscriptions et de collectes** sont disponibles sur notre site Internet (www.cc-bdp.fr).

Hautes Baronnies

COLLECTE des ENCOMBRANTS
uniquement sur rendez-vous

Réservée aux particuliers

La collecte aura lieu
au jour qui vous sera donné lors de votre inscription.

COLLECTE des ENCOMBRANTS GRATUIT

POUR BÉNÉFICIER DU SERVICE VOUS DEVEZ :

- Lister préalablement les encombrants à collecter.
- Prendre rdv en appelant la CCBDP au 04 75 26 34 37
- Déposer uniquement les encombrants mentionnés lors de votre inscription, sur le domaine public le jour de la collecte avant 9h ou la veille au soir après 19h.

✓ ACCEPTÉS Gros électroménagers (télévisions, réfrigérateurs, lave-linges...), mobiliers, literies, matelas, canapés....

✗ NON ACCEPTÉ Déchets verts, gravats, vêtements, déchets toxiques et dangereux... (à déposer en déchèterie)
Objets de + de 50 kg

Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale
170 Rue Ferdinand Fert - ZA Les Laurons - 26110 NYONS
Renseignements et réservation : 04 75 26 34 37 - www.cc-bdp.fr



Vos déchets volumineux (appelés encombrants) **ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères !** Ils font l'objet d'une **collecte à part**.



SERONT ACCEPTÉS

Gros électroménagers, mobiliers, literie, matelas,...



NE SERONT PAS ACCEPTÉS

Objets de plus de 50kg, déchets verts, vêtements, déchets toxiques et dangereux,...

→ **À ramener en déchèterie**



Le compostage est un **processus naturel** qui permet de **valoriser les déchets organiques**, permettant ainsi de **réduire de 30% le volume des ordures ménagères**.

COMMENT COMPOSTER ?

La CCBDP fournit des **composteurs individuels** à la population du territoire, au tarif préférentiel de **30 euros**.
Tarif normal : 70 euros.

Pour les personnes ne disposant pas d'un jardin : Des **placettes** sont mises à disposition dans les communes. Des **bioseaux** sont disponibles à l'accueil de la CCBDP à Nyons et Buis-les-Baronnies*.

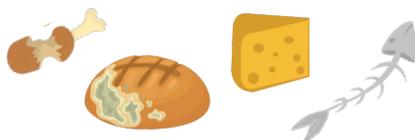


Le compostage **diminue la quantité de déchets enfouis**, et permet d'**obtenir un fertilisant de qualité** dans une **démarche écoresponsable et vertueuse**.

JE PEUX



PETITES QUANTITÉS



JE NE PEUX PAS



Matière grasse, coquillage, gros branchage, tonte, bois, sciure, lingette, mouchoir, couche, poussière, litière, cendre, charbon

Pensez à **découper vos déchets en petits morceaux !**



DÉCHETS ACCEPTÉS



BOIS



CARTONS



MOBILIER



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX



VERRES



BATTERIES



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES



PNEUMATIQUES
SANS JANTES



RADIOGRAPHIES



CARTOUCHES ENCRE



LAMPES



PILES ET
ACCUMULATEURS



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)



ENCOMBRANTS



TEXTILES



DEEE *

*Déchets d'équipements
électroniques,
électroniques et
électroménagers

DÉCHETS NON ACCEPTÉS



Amiante

Chez un prestataire
agréé ou le SYPP :
T. 04 75 00 25 35



Bouteilles de gaz

Revendeur de bou-
teilles de la même
marque



Ordures ménagères

Dans les bacs à
ordures ména-
gères



Médicaments et déchets d'activités de soins à risques infectieux

En pharmacie



Extincteurs

Revendeur
d'extincteurs



Terre

Chez un
professionnel



Batteries vélo

Chez le
distributeur



Pneumatiques agricoles

Chez un
professionnel

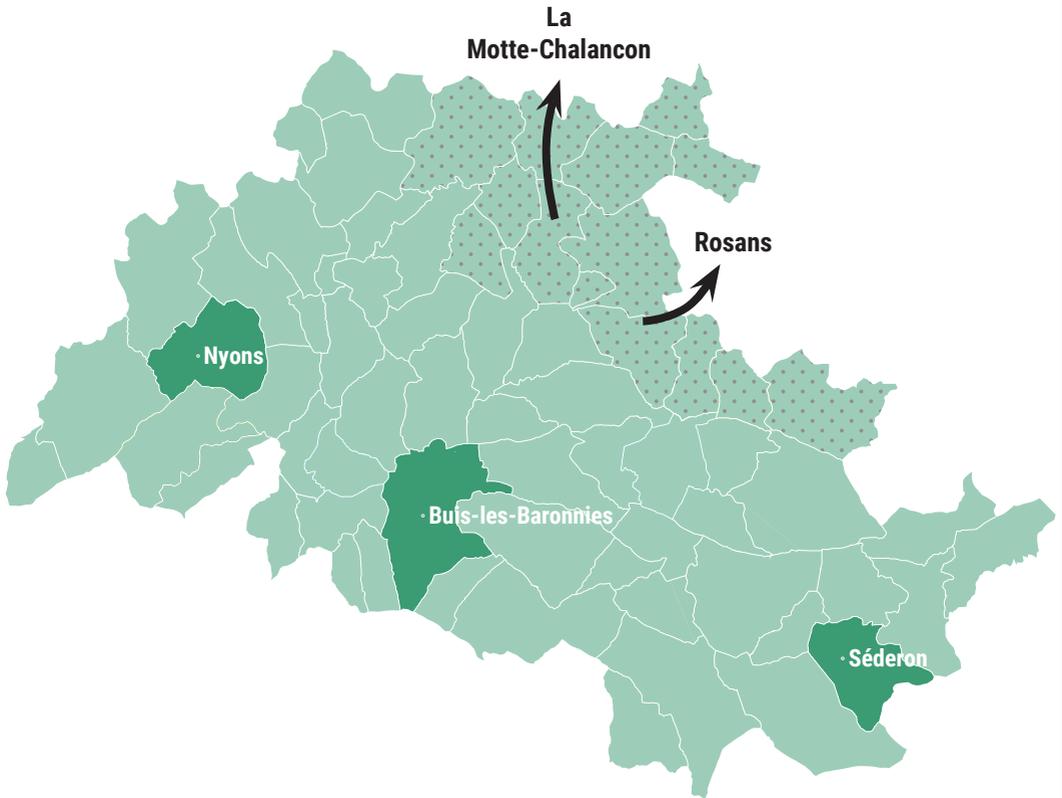


Produits phytoagricoles

Chez un
professionnel



L'accès est **strictement réservé** aux habitants des communes de la CCBDP. Les habitants du **Pays de Rémuzat** peuvent se rendre aux déchèteries voisines.



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

HORAIRES DES

	BUIS-LES-BARONNIES	NYONS	SÉDERON
1er octobre au 30 avril	Lun, mar, jeu, ven 7h-12h Mer, sam 7h-12h et 14h-16h	Lun au sam 9h-12h et 14h-17h	Lun, mer 14h-16h30 Sam 9h-12h
1er mai au 30 septembre	Lun, mar, jeu, ven 7h-12h Mer, sam 7h-12h et 14h-16h	Lun au sam 9h-12h et 14h-17h	Lun, mer, sam 9h-12h et 14h-17h
Fermeture	Dim/jours fériés	Dim/jours fériés	Mar, jeu, ven, dim et jours fériés



POURQUOI TRIER ?

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Ce qui est déposé dans les ordures ménagères est emmené en centre d'enfouissement et **la matière n'est pas revalorisée.**

LE CYCLE DU DÉCHET

1

L'utilisateur jette son déchet dans le bac jaune.



2

Le camion de collecte vide le bac.



3



Puis les déchets sont amenés au quai de transfert (Buis-les-Baronnies ou Nyons) pour vider les déchets dans des bennes de 30m³. Ces bennes sont ensuite collectées puis emmenées au centre de tri.

4



Au centre de tri, les déchets sont triés par catégorie (plastique, métal,...).

6



Dans cette usine, les balles sont nettoyées, réduites en morceaux pour refabriquer des objets.

5



Ils sont mis en grosses balles, et envoyés dans l'usine de recyclage adaptée.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Pour cela, des actions simples peuvent être mises en place !



**UTILISER
UNE GOURDE**



**RAPPORTER SES
MÉDICAMENTS**
à la pharmacie



**ADOPTER DES
POULES**



**FAIRE DU
COMPOST**



**LIMITER LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE**
Acheter les bonnes
quantités, cuisiner,...



**LIMITER LES OBJETS
À USAGE UNIQUE**
Cotons, verres,...



**ACHETER EN
VRAC**
Farine, pâtes,
riz, lentilles,...



**AUTOCOLLANT
«STOP PUB»**
sur la boîte aux
lettres



**ACHETER EN
GRAND FORMAT**
Paquets de biscuits,
pâtes, lessive,...



**DONNER SES
VÊTEMENTS**
Ressourcerie,...



Colonnes à
vêtements



**RÉEMPLOI OU
RÉPARATION**



Ressourcerie **La Triade**
Informations à l'arrière du document

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR ?

Modalités

Télécharger le bon sur
notre site : www.cc-bdp.fr

- > Vivre au quotidien
- > Gestion des déchets
- > **Le compostage**

Envoyer le bon et le règlement
à l'adresse de la CCBDP.
Après avoir reçu votre **bon
de retrait**, vous pouvez
**récupérer votre composteur
en déchèterie.**



Ressourcerie La Triade

135 rue Ferdinand Fert
ZA Les Laurons - 26110 Nyons

04 75 27 07 81

3r-latriade@ancre.asso.fr
www.3r-latriade.org

Horaires

Mardi et samedi
9h30 - 12h30

Mercredi et vendredi
9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h

LES 3 DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Nyons

Rue Ferdinand Fert
ZA Les Laurons
04 75 26 44 23

Buis-les-Baronnieuses

1750 Chemin de Rieucaud
04 75 28 33 42

Séderon

D542 Sortie Nord
04 75 27 66 38